

## Le Plan directeur sur les aptitudes RBC®

RBC a intérêt à aider ceux et celles qui font partie ou non de notre effectif à développer des aptitudes pour assurer leur réussite alors que le monde du travail est en changement. Il est important d'offrir à nos employés et aux collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités le soutien nécessaire pour développer des aptitudes en demande et pour mener des carrières significatives afin de préserver notre culture de rendement élevé et de contribuer à améliorer la vie au sein de ces collectivités.



Objectif

**Aider nos employés et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités à s'adapter au monde du travail en évolution afin de stimuler la mobilité, le sens de l'innovation et la résilience.**

Priorités stratégiques

**Favoriser une approche centrée sur les aptitudes afin de permettre à nos employés de servir nos clients.**

**Collaborer avec d'autres parties prenantes pour aider les particuliers et les organisations à s'orienter dans le monde du travail en évolution.**

**Favoriser le perfectionnement des aptitudes au sein de notre effectif.**

Actions

Obtenir des renseignements sur les aptitudes professionnelles, les besoins du marché et les talents qui permettront à nos employés d'aider nos clients.

Aider les travailleurs à acquérir les aptitudes voulues pour accéder à des occasions d'emploi intéressantes.

Aider les employés à acquérir des aptitudes et des expériences leur permettant de bâtir une carrière stimulante à RBC.

.....  
Fournir aux employés des outils pour explorer des cheminements de carrière correspondant à leurs aptitudes et aux besoins commerciaux de RBC.

.....  
Collaborer avec des organismes communautaires qui soutiennent la réorientation et la progression professionnelle et le renouvellement de certification.

.....  
Favoriser une culture propice au perfectionnement et à la mise à niveau des aptitudes de nos employés.

.....  
Réaffecter les employés au sein de l'organisation pour favoriser la collaboration et simplifier la prise de décisions.

.....  
Utiliser notre portée et nos connaissances pour offrir des perspectives et proposer des mesures visant les aptitudes.

Mesure des progrès réalisés

**Notre action repose sur des objectifs et des paramètres dont nous offrons un compte-rendu dans nos rapports annuels de développement durable.**

# Plan directeur sur les aptitudes RBC

---

## Termes clés

**Mobilité** – souplesse, agilité et adaptabilité face aux occasions de perfectionnement et de déploiement des talents.

**Innovation** – pratiques permettant aux employés de tous niveaux d'utiliser et de perfectionner leurs aptitudes, leurs connaissances, leur expérience et leur créativité.

**Résilient/résilience** – capacité à anticiper les chocs, les perturbations, le stress ou l'évolution de facteurs externes, et à composer avec eux, à se remettre de leurs répercussions ou à s'y adapter. Il peut s'agir, par exemple, de la résilience d'une économie qui s'adapte aux effets des changements climatiques. Sur le plan des aptitudes, il s'agit de la capacité d'une personne à s'adapter aux changements survenant dans son secteur, à l'évolution de la technologie au travail, aux restructurations ou aux réorientations de carrière. On dira aussi d'une collectivité qu'elle est résiliente si, tout en subissant des risques très divers, elle peut maintenir un niveau de fonctionnement acceptable sans compromettre les chances de ses membres de bénéficier à long terme de conditions de développement durable, de paix, de sécurité, de respect des droits de la personne et de bien-être.

**Aptitudes recherchées** – aptitudes ou connaissances techniques pertinentes permettant d'obtenir des emplois de qualité et de suivre différents parcours de carrière (p. ex. aptitudes liées aux métiers spécialisés, à l'intelligence artificielle, à la technologie ou à l'agriculture, ou aptitudes environnementales).

**Réaccréditation** – activité consistant à vérifier ou révérifier la formation d'une personne ainsi que les permis ou certificats qu'elle détient pour s'assurer, par exemple, que les cours ou l'apprentissage qu'elle a effectués dans un autre pays (ou encore l'expérience qu'elle y a acquise) répondent aux exigences fédérales, provinciales ou territoriales canadiennes.

